



Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

CAHIER DES CHARGES

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Organisme qui passe le marché :

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

8, Boulevard des îles

56000 Vannes

tel : 02 97 62 03 03

Mail : siagm@golfe-morbihan.fr

Web : www.golfe-morbihan.fr

Personne responsable du marché :

Monsieur Le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

Personne technique : Monique Cassé, directrice

Objet de la consultation :

**Réalisation du journal semestriel d'information du projet
de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan**

Avril 2010

Conditions du marché

Le présent cahier des charges a pour objet de décrire les prestations à effectuer par le titulaire du marché pour le compte du maître d'ouvrage, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan.

Article 1 : contexte et objectif du marché

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan élabore la Charte du futur Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Parmi les outils d'information à destination des habitants du territoire, un journal intitulé « Autour du Golfe » est publié depuis 2003 avec une périodicité d'une édition par semestre. (magazines 1 à 13 téléchargeables sur le site du SIAGM : www.golfe-morbihan.fr)

Trait d'union entre tous les citoyens, il s'agit d'un outil de diffusion et de sensibilisation du projet de Parc Naturel Régional et des actions de préfiguration engagées sur le territoire. Il permet une prise de conscience collective pour une appropriation des enjeux et du projet.

Article 2 : Contenu demandé de la prestation

Il s'agit de réaliser :

- ✓ un magazine hors série qui sera une édition spéciale enquête publique du projet de Parc Naturel Régional pour une édition en mai,
- ✓ le magazine n°14 de l'année 2010 pour une édition en décembre 2010.

Le travail du prestataire **pour le magazine hors série** sera de :

- ✓ réaliser une maquette pour l'édition du magazine hors série dans un format original et adapté,
- ✓ réaliser l'impression sur un papier recyclé ou PEFC dans un grammage adapté au format du magazine hors série,
- ✓ de réaliser une carte du territoire illustrant les chiffres clés.
- ✓ la quantité sera de 95 000 exemplaires pour le magazine hors série,
- ✓ **assurer la livraison des magazines hors série à Lorient pour le 18 mai au matin IMPERATIVEMENT.**

Le travail du prestataire **pour le magazine n°14** sera de :

- ✓ réaliser la maquette pour l'édition du magazine 14 en se conformant à la ligne graphique des précédents numéros,
- ✓ réaliser l'impression pour le magazine n°14 sur papier recyclé 130 g ou équivalent ou pefc,
- ✓ la quantité sera de 95 000 exemplaires pour le magazine n°14

L'impression des 2 magazines sera réalisée auprès d'un imprimeur ayant le label « imprim' vert ou une norme équivalente. Cette mention figurera sur chaque magazine.

Le SIAGM se charge du contenu des articles et de l'apport des photos et autres illustrations hormis la réalisation d'une carte du territoire illustrant des chiffres clés pour le magazine hors série.

Article 3 : Formulation de la proposition

Le prestataire devra présenter sa réponse sous la forme d'un devis détaillé (conception, réalisation, impression...) en euro. Le devis est à établir pour l'année 2010 avec un détail des prix unitaires pour chaque magazine.

